



Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 20 janvier 2018

Ouverture de l'assemblée Générale

L'Assemblée Générale de la Ligue Centre de Squash s'est tenue le samedi 20 janvier 2018 au Central Club de Tours.

Présents : Voir liste des présents (ANNEXE 1)

La séance a été ouverte à 18H00 par le président de la Ligue suivant l'ordre du jour :

1. PV AG du 1 octobre 2016, approbation
2. Rapport moral, approbation
3. Rapport financier, approbation
4. Budget prévisionnel, approbation
5. Election de nouveaux membres
6. Rapport des commissions (sportive, jeune et formation)
7. Désignation des représentants à l'AG de la Fédération
8. Questions diverses et clôture

1- APPROBATION PV AG DU 1 OCTOBRE 2016

Selon l'article 13 des statuts de la FFSquash, les clubs et associations affiliés disposent d'un nombre de voix en fonction du nombre de licenciés (voir annexe 2).

Avant de procéder au vote, vérification du quorum (annexe 3 : fiche de répartition des voix) :

Le nombre de voix est de 59 (calcul sur le nombre de licenciés de la saison 2016-2017).

Conformément aux statuts, le nombre de voix nécessaire pour avoir le quorum est de un tiers des voix, soit 20 voix. Après comptage des voix des présents, le nombre de voix est de 50 voix.

Le quorum est atteint, la ligue peut procéder au vote :

Vote du PV AG du 1 octobre 2016

Pour 50 voix

Contre 0 voix

Le Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 01/10/2016 est adopté à l'unanimité.

2- RAPPORT MORAL

Merci à ceux qui se sont déplacés pour être présent à cette Assemblée Générale. Merci aux clubs et aux associations qui ont joué le jeu, soit en étant présent soit en étant représenté par procuration. Remerciements au Central Club qui a accueilli l'AG, à Denis, Christophe, Simon, Florian et tous ceux qui ont consacré du temps au fonctionnement de notre Ligue.

Le squash français se porte bien avec l'organisation de deux championnats du monde en 2016 et en décembre 2017, même si chez les garçons la 5^{ème} a été une déception. Grégory GAULTIER, n°1 mondial, et Camille SERME, n°3 mondiale, maintiennent la France au top niveau.

L'organisation des JO à Paris en 2024 est une opportunité pour le squash d'intégrer le programme olympique, et la Fédération Française et internationale (WSF) vont travailler pour atteindre cet objectif après lequel le squash court depuis plusieurs années.

La saison 2016-2017 a été riche également dans la région Centre : des actions de développement, des formations, des compétitions, du squash dans les écoles, des associations qui se professionnalisent... Nous sommes dans la continuité du travail accompli les années précédentes.

Malgré tout, nous sommes toujours peu nombreux à la Ligue, ce sont les mêmes acteurs depuis plusieurs années donc toute aide est la bienvenue que ce soit pour des actions régulières ou ponctuelles. Nous n'avons plus de trésorier, je suis obligé d'effectuer le travail du trésorier avec Florian en plus de celui de président. L'appel à candidature est donc primordial pour ce poste.

L'implication de tous est aujourd'hui indispensable pour continuer à développer le squash. Vos associations comptent pour la plupart des éducateurs sportifs diplômés, voir salariés. Notre objectif est d'impliquer ces acteurs de terrain pour apporter des idées et des compétences. Il y a du travail, et nous comptons sur vous tous pour que notre sport continue d'avancer.

Points positifs :

- **La Ligue se structure de plus en plus :**

- La Ligue compte 13 associations affiliées, dont 2 associations corpo. Les 11 clubs qui hébergent des associations ont tous signé la Convention Club Affilié, ce qui est positif car notre Ligue a besoin de l'ensemble de ses clubs pour promouvoir le squash, assurer l'organisation des compétitions et surtout pour satisfaire les compétiteurs.
- 1 agent de développement au sein de la Ligue. Nous avons été les premiers à le faire et aujourd'hui la Fédération nous prend en exemple et incite les autres ligues à en faire autant.
- 13 salariés dans nos associations, sans compter les salariés des structures qui sont à l'accueil.
- 6 jeunes en service civique, un dispositif de l'état permettant d'avoir un jeune pendant 8 mois, travaillant 24H par semaine pour développer le squash dans votre association, pour seulement 10€ par mois. La Fédération a un agrément national, qui permet à toutes les associations de squash de pouvoir bénéficier du service civique sans avoir de dossier à monter. Florian est le référent national des services civiques, n'hésitez pas à vous rapprocher de lui pour toute information.

- **Des dynamiques positives dans nos associations :**

- Des éducateurs sportifs qui ont passé leur CQP
- De plus en plus de personnes formées et donc qualifiées
- Du squash dans les écoles à Orléans, Tours, Loches, Chartres, Chérisy
- Des actions pour les féminines : stages, compétitions, journées portes ouvertes...
- Des actions squash pour tous : DIPS, Kidisport, animations avec la structure gonflable...
- Des actions pour les jeunes : regroupements, circuits de compétitions...
- La reprise du club de Saran et la construction d'un nouveau club à Chateauneuf-sur-Loire.

Il faut continuer dans cette voie pour démocratiser le squash.

- **Des outils à disposition pour promouvoir le squash :**

- Les deux structures gonflables pour faire découvrir le squash en dehors du club. C'est un bon outil pour rendre le squash visible et aller directement à la rencontre du public, notamment les jeunes.
- Un second véhicule qui est utilisé principalement pour le déplacement des jeunes en compétitions, ou du matériel lors d'animations.
- La Ligue vient d'acheter du matériel minisquash pour les jeunes débutants (raquettes, balles, lunettes, matériel pédagogique...) qui sera utilisé lors de ses animations.
- Le site internet www.liguecentre-squash.fr qui a pour objectif d'informer les associations et les joueurs de squash de la région Centre. Une page Facebook existe également, vous pouvez y retrouver toutes les actualités sur le squash dans la région.

Points négatifs

- **Bilan sur la prise de licence 2016-2017**

Le nombre de licenciés dans la Ligue Centre sur la saison passée était de 1675 **licenciés** (contre 1808 en 2015-2016, soit une baisse de 7,4 %). Notre Ligue n'est pas la seule dans ce cas puisque cette diminution des licences se répercute également au niveau national.

La Fédération est aujourd'hui consciente du problème et cherche des solutions pour y remédier. Florian participe notamment à un groupe de travail pour proposer des idées d'amélioration.

Il faut maintenant se retrousser les manches pour retrouver une dynamique positive sur le nombre de licences, qui constitue la crédibilité de notre discipline notamment auprès des institutions.

- **La difficulté de pérenniser des postes créés**

A Orléans, Jérémy Jahn a démissionné de son poste d'éducateur et n'a pas été remplacé. A Blois, le contrat d'Hugues Boutet s'est achevé et il n'intervient désormais que sur des actions ponctuelles en tant qu'auto-entrepreneur. Ces exemples montrent la difficulté de pérenniser des postes qui ont été créés grâce à des aides à l'emploi. C'est une grosse déception pour la Ligue qui a besoin de se professionnaliser pour pouvoir développer notre sport.

- **Le manque d'acteurs à la Ligue**

Comme évoqué en introduction, nous manquons de bénévoles pour nous aider à développer le squash. Florian travaille depuis plusieurs mois pour notre Fédération en tant que responsable national du service civique et gère la mise en place de 50 contrats sur tout le territoire. Avec sa nouvelle charge de travail, Florian ne peut plus passer autant de temps sur le fonctionnement de la Ligue. Cela implique une restructuration de son travail à la Ligue et surtout des bras nécessaires pour compenser les tâches qu'il ne peut plus effectuer.

Conclusion

Nos clubs et associations avancent à des rythmes différents, mais dans l'ensemble il y a une bonne dynamique au sein de la Ligue. Notre rôle est de vous accompagner, vous conseiller, vous former pour vous aider à vous développer. Mais nous avons également besoin de l'implication de chaque association, nous devons tous être des acteurs pour promouvoir notre discipline.

Vote du rapport moral

Pour 50 voix

Contre 0

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

3- RAPPORT FINANCIER

La Ligue n'ayant actuellement pas de trésorier actif, c'est le président et le salarié de la ligue qui ont assuré la fonction.

Au 31 décembre 2017, le résultat de l'exercice est positif de **2 851,43 €**.

Les dépenses de la Ligue ont été de **54 637,24 €** dont 27 437,62 € de salaires et charges, et 12632,42 € de déplacements (dépenses les plus élevées). A noter aussi que la Ligue a acheté cette année une nouvelle structure gonflable et du matériel minisquash pour nos animations.

Les recettes réalisées par la Ligue sont de **57 488,67 €** grâce notamment aux subventions (du CNDS, du Conseil Régional, des rétrocessions de la Fédération...).

La trésorerie de la Ligue est saine, elle présente un solde positif de **50 791,83 €** au 31 décembre 2017. Elle est de 51 236,44€ en intégrant les dépenses (7 189,09€) et les recettes (7 633,70€) en attente d'encaissement. Cette avance de trésorerie permet d'avoir un visuel sur les deux années à venir pour assurer le financement du poste de notre salarié, indispensable à notre fonctionnement.

Vous trouverez ci dessous :

- Le compte de résultat sur l'année 2017
- Les produits et charges constatées d'avance
- Le bilan financier au 31 décembre 2017

Vote du rapport financier

Pour 50 voix

Contre 0 voix

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Compte de résultat			
Charges	Exercice N	Produits	Exercice N
60- Achats	8765,02	70-Ventes	8474,22
<i>Achats marchandises</i>	<i>1844,02</i>	<i>Ventes de marchandises</i>	<i>1 960,89</i>
<i>Achats matières premières et fournitures</i>	<i>0</i>	<i>Prestations de services</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres fournitures</i>	<i>6921</i>	<i>Produits des activités annexes</i>	<i>6 513,33</i>
61- Services extérieurs	1401,08	74-Subventions	41246,76
<i>Locations</i>	<i>997</i>	<i>CNDS</i>	<i>13 600,00</i>
<i>Entretien et réparation</i>	<i>0</i>	<i>Région Centre</i>	<i>19 242,00</i>
<i>Assurance</i>	<i>404,08</i>	<i>Départements</i>	<i>0,00</i>
<i>Divers</i>	<i>0</i>	<i>Communes</i>	<i>0,00</i>
62- Autres services extérieurs	12998,52	<i>Service civique</i>	<i>2 646,66</i>
<i>Rémunération et honoraires</i>	<i>0</i>	<i>FFSquash</i>	<i>5 758,10</i>
<i>Publicité, publication</i>	<i>0</i>		
<i>Déplacements, missions et réceptions</i>	<i>12632,42</i>		
<i>Services bancaires, autres</i>	<i>366,1</i>		
63- Impôts et taxes	325		
64- Charges des personnels	27437,62		
<i>Rémunération du personnel</i>	<i>17829,75</i>		
<i>Charges sociales</i>	<i>9406,27</i>		
<i>Autres charges de personnel</i>	<i>201,60</i>		
65- Autres charges de gestion courante	3678	75- Autres produits de gestion courante	7425
66- Charges financières	0	76- Produits financiers	308,89
67- Charges exceptionnelles	32	77- Produits exceptionnels	33,8
TOTAL DES CHARGES	54 637,24	TOTAL DES PRODUITS	57 488,67
<i>Solde créditeur</i>	<i>2 851,43</i>	<i>Solde débiteur</i>	<i>0,00</i>
Evaluation des contributions volontaires en nature			
<i>Secours en nature</i>	<i>0,00</i>	<i>Bénévolat</i>	<i>13 780,00</i>
<i>Mise à disposition de biens et services</i>	<i>0,00</i>	<i>Prestations en nature</i>	<i>0,00</i>
<i>Personnel bénévole</i>	<i>13 780,00</i>	<i>Dons en nature</i>	<i>0,00</i>
TOTAL	13 780,00	TOTAL	13 780,00
TOTAL GENERAL	68 417,24	TOTAL GENERAL	71 268,67

Recettes et charges constatées d'avance

RECETTES constatées d'avance		DEPENSES constatées d'avance	
Rétrocessions Open	140,70 €	T4 Charge salariale URSSAF	1 656,00 €
Aide Service Civique ASP (100 X 3 X 3)	300,00 €	T4 Charge salariale REUNICA/HUMANIS	495,47 €
FFSQUASH mise à dispo salarié pour service civique	7 083,00 €	S2 Charge salariale CHORUM	59,15 €
Remboursement OPCA formation JA2	110,00 €	Service civique frais missions	307,58 €
		Achat lots Oliver	410,89 €
		Championnat France jeunes forfait déplacement	560,00 €
		Aide financière Chloé Mésic haut niveau	1 000,00 €
		Fonctionnement (téléphone et internet)	300,00 €
		Défraiement éducateurs ETR	1 400,00 €
		Inscriptions formations A1	800,00 €
		Inscriptions formations JA2	200,00 €
TOTAL	7 633,70 €	TOTAL	7 189,09 €

Bilan Ligue Centre Squash EXERCICE 2017

ACTIF		PASSIF	
	Bilan arrêté au 31/12/2017		Bilan arrêté au 31/12/2017
Immobilisations incorporelles		Réserves	
Immob corporelles (+ Crédit Bail)		Report à nouveau	47 940,40 €
Immobilisations Financières		Résultat de l'exercice	2 851,43 €
Immobilisations	0,00 €	-Fiscalité diff. Subv. d'invest.	
Stocks et en-cours		Total fonds associatifs	50 791,83 €
Avances et acomptes versés		+Fiscalité diff. subv. d'invest.	
Créances		Provisions pour Risques et charges	
VMP		Comptes courant assoc (permanents)	
Compte Cheq 72008168947	4 830,04 €	Emprunts LMT (+Crédit Bail)	
LIVRET A 72008445010	45 961,79 €	Total Emprunts LMT	0,00 €
Part sociale 529968700		Fonds propres	50 791,83 €
Caisse		Emprunts et dettes à CT	
Actif circulant	50 791,83 €	Dettes fiscales et sociales	
Charges constatées d'avance		Fournisseurs	
		Autres dettes d'exploit. et hors exploit.	
		Passif circulant	0,00 €
		Produits constatés d'avance	
Total du bilan actif	50 791,83 €	Total du bilan passif	50 791,83 €

4- BUDGET PREVISIONNEL

Ligue Centre de Squash budget prévisionnel 2018				CHARGES		PRODUITS		
				87 120,00		87 120,00		
Classe 6 - Compte de charges				5 000,00		Classe 7 - Compte de produits		
60 - Achats						70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	7 750,00	
605 - Achats de matériel, équipement		500,00				701 - Vente de Marchandises	500,00	
6051 - Matériel informatique	500,00					7011 - Ventes textiles		
606 - Achats de matériels et fournitures		2 500,00				7012 - Ventes diverses (CD, affiches, goblets)	500,00	
6061 - Equipements sportifs (bales, raquettes, lunettes)	1 500,00					7013 - Ventes bouillotte		
6063 - Equipement (maillots, shorts, ballons, survêtements...)	200,00							
6064 - Fournitures administratives (papier, clés...)	400,00							
6065 - Structure gonflable								
607 - Achats de marchandises						706 - Prestations de services	2 250,00	
6071 - Achats produits buvette						7061 - Prestations aux AS - clubs-institutions	2 250,00	
6072 - Achats repas	400,00					7062 - juge arbitrage championnat ind.		
608 - Prestations de services		2 000,00						
61 - Services extérieurs			2 800,00			708 - Produits des activités annexes	5 000,00	
613 - Locations courts de squash (salles, sono, stands...)		2 000,00				7081 - inscription formation (stagiaires)	1 000,00	
615 - Entretien et réparation		300,00				7082 - Cotisation sur inscription (Indiv et equi)	2 000,00	
616 - Assurances		400,00				7083 - Homologation opens / Champions L	1 800,00	
618 - Documentations (livres éducateurs, journaux)		100,00				7084 - location structure gonflable	200,00	
619 - Divers								
62 - Autres services extérieurs			22 080,00			74 - Subvention d'exploitation	53 650,00	
623 - Publicité, publications, relations publiques (calendrier, journaux)		2 500,00				742 - DRJUIS	15 000,00	
625 - Déplacements, missions et réceptions		18 000,00				7421 - CNOS Plan Sport Emploi	0,00	
6251 - Déplacements jeunes FR(ind-éq)-PES	2 500,00					7422 - CNDS	15 000,00	
6252 - Déplacements des dirigeants	2 500,00							
6254 - Déplacements (éducateurs, formateurs, services)	6 000,00					743 - Région	15 650,00	
6255 - Déplacements salarié	4 500,00					7431 - Région divers équipement		
6255 - Rémunération - honoraires	2 500,00					7432 - Région CAP Asso	5 650,00	
626 - Frais postaux et télécommunications		660,00				7433 - Région Convention doublectif	10 000,00	
6261 - Affranchissements	60,00					744 - Départements	1 000,00	
6262 - Téléphone, télécopie, internet	600,00					745 - Communes	1 000,00	
628 - Frais divers		920,00				746 - Etat Service Civique	3 000,00	
6281 - Arbitres, juge arbitre championnat	420,00							
6283 - Frais Ligue du Centre (hors licences)						747 - Retractions fédérale sur licence	5 500,00	
6284 - Frais divers	500,00					748 - Aide FTSQUASH pour service civique	10 000,00	
6285 - Engagements d'équipes								
6286 - Amendes								
6288 - Cadeaux								
63 - Impôts, taxes						748 - Partenariats	2 500,00	
64 - Personnel			28 200,00			748-1 mécénat	2 000,00	
641 - Rémunération du personnel		18 500,00				748-2 Sponsors	0,00	
6411 - Rémunération salarié	15 500,00					748-3 Partenaires clubs associations	0,00	
6412 - Rémunérations diplômés d'Etat-formateurs	3 000,00					748-3 Partenaires organismes sociaux	500,00	
6413 - Indemnités éducateurs non diplômés d'état								
6414 - Primes								
645 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance		9 500,00				75 - Autres produits de gestion courante	5 350,00	
647 - Autres charges sociales (médecine du travail)		200,00				751 - 1 Cotisations / enregistrement des courts	550,00	
65 - Charges diverses de gestion courante			6 510,00			751 - 2 Inscriptions équipes en championnat	4 800,00	
651-1 - Cotisation CROS CENTRE et CDDS 37			410,00					
651-2 - Inscription France individuel NC 5,4,3,2 vétérans et jeune			600,00			76 - Produits financiers	370,00	
651-3 - Frais de Formation			5 500,00			761 - Intérêts	300,00	
66 - Charges financières			30,00			762 - Titres, SICAV		
661 - Intérêts			30,00					
662 - Titres, SICAV						77 - Produits exceptionnels		
67 - Charges exceptionnelles			2 500,00			771 - sur exercices antérieurs	70,00	
671 - Subvention athlète haut niveau			1 000,00			772 - Organisation grand événement		
672 - Dotation Nationale, WISPA, PSA			1 500,00			78 - Reprise sur amortissements		
68 - Dotation aux amortissements						79 - Transfert de charges		
86 - Emploi des contributions volontaires en nature			15 000,00			87 - Contributions volontaires en nature	15 000,00	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et prestations			5 000,00			871 - Prestations en nature	5 000,00	
TOTAL CHARGES			87 120,00		Bénéfice	0,00	TOTAL PRODUITS	87 120,00
						Déficit	0,00	

Le budget prévisionnel 2018 est présenté à l'équilibre. Il est en diminution de 11% par rapport au prévisionnel 2017 car l'an passé nous avons provisionné l'achat de matériels (kits minisquash, raquettes et lunettes, renouvellement d'une structure gonflable).

Vote du budget prévisionnel

Pour 50 voix

Contre 0 voix

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

5 – ELECTION DU NOUVEAU TRESORIER

Lors de l'élection des membres du bureau l'an passé, il n'y avait eu aucun postulant pour le poste de trésorier. La comptabilité a donc été assurée par le président et le salarié.

Aujourd'hui, trouver un nouveau trésorier est vital pour l'association. Pour rappel le trésorier est le dépositaire des fonds de l'association, il saisit les opérations comptables, suit les recettes et les dépenses, prépare les documents comptables pour l'AG et les dossiers de subventions...

Aucun postulant ne se présente pour le poste de trésorier, ni pour un autre poste.

Merci à toutes les associations de diffuser l'information auprès de leurs licenciés pour voir si d'autres personnes peuvent être intéressées.

6- LES RAPPORTS DES COMMISSIONS

Commission sportive :

- Le calendrier

Le calendrier de la Ligue 2017-2018 a été diffusé à tous les clubs et licenciés. Il est également disponible sur le site de la Ligue. N'hésitez pas à le consulter régulièrement et à communiquer les informations à vos licenciés. Une affiche a également été réalisée, pensez à l'afficher dans vos clubs.



- Le championnat par équipes

En 2016-17, il y avait 48 équipes engagées (contre 45 en 2015-2016, 43 en 2014-2015, et 40 en 2013-2014) dans la région Centre, dont 11 équipes féminines.

Championnat équipes 2016-17	
N1 Femmes	1
N2 Femmes	1
N3 Hommes	1
R1 Femmes	9
R1 Hommes	9
R2 Hommes	9
R3 Hommes	9
R4 Hommes	8
Total	47

De bons résultats sportifs : 3 équipes engagées en National pour la saison 2016-2017 :

- Bourges en N1 Femmes termine 3^{ème} du play-off et remporte ainsi une très belle médaille de bronze.

- Chartres en N2 Femmes termine 7^{ème} de poule et se maintient.
- Chartres en N3 Hommes termine 10^{ème} du play-off et se maintient.

A noter la montée de l'ASPTT 1 en N3 Hommes grâce à sa 6^{ème} place au play-off des champions de Ligue. Cet exploit n'a malheureusement pas pu être imité par l'équipe féminine.

Au niveau régional, le championnat connaît de plus en plus de succès. Malgré tout, l'an passé tout n'a pas été parfait et des manquements au règlement ont encore été constatés : des joueurs qui n'ont pas de licence ou qui n'étaient pas inscrits sur la liste de l'équipe, des mouvements entre les équipes sans respecter le règlement sportif, des compositions qui ne respectent l'ordre des joueurs, des équipes avec un effectif incomplet ou qui sont forfait sans en avoir informé les autres équipes...

Pour éviter ces erreurs, **nous invitons tous les joueurs à lire le règlement du championnat**. Des sanctions sportives seront appliquées dès lors qu'il y a un manquement au règlement. Nous ne souhaitons pas être dans la sanction à tout prix, mais nous voulons surtout avoir un championnat crédible où les règles sont les mêmes pour toutes les équipes. Ces erreurs faussent le championnat, nous devons tout faire pour les éviter. La Ligue essaye de vérifier un maximum et de prévenir les erreurs éventuelles mais vous devez vous aussi, en tant que joueur, capitaine et dirigeant d'association, faire en sorte que notre championnat se déroule du mieux possible.

Conformément au règlement fédéral, **toute association hôte d'une journée de championnat doit mettre à disposition un juge-arbitre** pour veiller au bon déroulement de la journée et au respect des règles du jeu. Au début de chaque journée, le juge-arbitre doit vérifier l'identité des joueurs et s'assurer qu'ils sont tous inscrits sur une liste d'équipe.

Depuis plusieurs années, **nous demandons aux équipes d'avoir deux arbitres et un juge-arbitre 1er degré**. Quasiment aucune équipe ne respecte cette règle. **A la fin de la saison, les équipes qui ne seront pas à jour de leurs formations verront leur caution encaissée.**

A la fin de la journée, **l'un des deux capitaines de la rencontre concernée doit saisir les résultats sur Squashnet**, sous le contrôle du juge-arbitre. Le capitaine de l'équipe adverse a 48H pour vérifier le résultat saisi, après ce délai il sera validé d'office. Saisir les résultats ne prend que quelques secondes, pensez à le faire le jour-même pour mettre à jour le classement.

Une remarque a été faite sur les dates des journées de championnat. Une demande sera effectuée à la Fédération pour alterner les dates chaque année entre les zones des vacances scolaires.

- L'organisation des Opens :

En 2016-2017, 15 opens ont été organisés par les clubs, uniquement des tournois sur une journée, avec une moyenne de 25 participants par tournoi.

Une réunion sera programmée au mois de mai pour planifier la saison prochaine et valoriser nos compétitions : faut-il en faire moins mais avec des dates clés et récurrente chaque saison ?

RAPPELS :

- les licenciés loisirs ont la possibilité de participer à tous les tournois organisés dans leur club (à condition d'avoir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Squash en compétition).
 - les associations doivent faire les demandes d'homologations de leurs Opens sur squashnet, pour qu'ensuite la Ligue les valide.
 - Les joueurs peuvent s'inscrire aux compétitions directement en ligne sur Squashnet.
 - Le tournoi doit être clôturé dans les 48H sur squashnet.
 - Attention, la Fédération sanctionne les juges-arbitres qui ne respectent pas le règlement. Soyez vigilant car les sanctions peuvent être lourdes !
- L'Open Challenge de Ligue :

La deuxième édition de l'Open Challenge de Ligue de fin de saison a été une vraie réussite la saison passée avec 87 participants âgés de 3 à 62 ans, représentant 9 associations.

Vous trouverez sur ces liens quelques photos et vidéos de cette journée :

https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=1477212672322684&id=283514591692504

<https://www.facebook.com/283514591692504/videos/1480768545300430/>

<https://www.facebook.com/283514591692504/videos/1484845118226106/>



Cette compétition a pour but de remettre les trophées de la saison, de réunir un maximum de joueurs et de réaliser un petit challenge entre les associations de la Ligue. L'objectif est de refaire ce tournoi chaque année, en tournant sur différents clubs, et surtout en espérant avoir tous les clubs représentés ! Rendez-vous le samedi 30 juin 2018 pour faire au moins aussi bien que l'an dernier ! Réservez dès maintenant votre date !

Les championnats de Ligue :

Comme depuis plusieurs années, les championnats de Ligue ont connu un succès mitigé :

- 5^{ème} série : 11 hommes
- 4^{ème} série : 16 hommes et 2 femmes
- 3^{ème} série : 16 hommes et 2 femmes
- 2^{ème} série : 12 hommes et 7 femmes
- Individuels vétérans 26 joueurs répartis sur 7 tableaux
- Par équipes Corpo : 6 équipes
- Par équipes vétérans : 4 équipes

Afin de satisfaire au maximum les compétiteurs qui veulent de moins en moins jouer sur deux jours, les championnats de Ligue se dérouleront à nouveau cette saison sur une seule journée. Et pour pouvoir respecter le règlement fédéral qui impose un maximum de 4 matchs par jour, nous limitons le nombre de participants à 16 joueurs par tableau. Nous prendrons à chaque fois les 16 premiers inscrits. Une liste d'attente sera ensuite mise en place.

• Les championnats de France :

- 10 joueurs ont participé à des championnats de France par séries en 2016-2017
- 22 jeunes ont participé aux championnats de France individuels jeunes
- 14 joueurs ont participé au championnat de France individuel vétérans
- 5 équipes ont participé au championnat de France par équipes vétérans
- 2 équipes ont participé au championnat de France par équipes corpo
- 1 équipe de jeunes a participé au championnat de France par équipes de Ligue
- 2 équipes de Chartres ont participé au championnat de France interclubs jeunes

Mentions spéciales à :

- Aurélien Gontero (Chartres) champion de France 2^{ème} série
- Pascal Lavielle (Blois) champion de France vétérans +55 ans
- Mathieu Mattei (Central Tours) vice-champion de France 5^{ème} série
- Chloé Mésic (Bourges) 3^{ème} au championnat du monde par équipes avec la France

A noter que trois championnats de France ont eu lieu en région Centre :

- Championnat de France -11 et -15 ans du 16 au 18 décembre 2016 à Chartres
- Championnat de France par équipes corpo du 3 au 5 juin 2017 au Central Tours
- Championnat de France universitaire du 29 au 31 mars 2017 au Central Tours

Cette saison, le championnat de France 2^{ème} série aura lieu à Chartres du 31 mars au 2 avril 2018.

Commission Jeune

Bilan de la saison écoulée :

- Présence de jeunes sur les championnats de France.
- 3 jeunes ont participé aux stages PES.
- De grandes compétitions jeunes ont été organisées : une étape Karakal à Chartres, le championnat de France -11 et -15 ans à Chartres ainsi que le championnat de France universitaire à Tours.
- Circuit Ligue jeunes Oliver : 3 étapes réparties en 2 zones + l'étape finale lors de l'open Challenge : 176 participants au total.
- 3 regroupements jeunes sur une journée avec 74 participants en tout.
- Du squash dans les écoles à Chartres, Tours, Loches, Orléans et Chérisy. De nombreux jeunes ont pu découvrir le squash dans le cadre des activités périscolaires.

Ces actions ont permis d'augmenter le nombre de licenciés jeunes de la Ligue. En 2014, seulement 209 licenciés avaient moins de 18 ans. Sur la saison 2016-2017, le nombre de jeunes licenciés de la Ligue est de 455 (274 garçons et 181 filles), soit une augmentation de 14% par rapport à la saison dernière, et de 118% par rapport à 2014.

Nous tenons à remercier tous les jeunes mais aussi les éducateurs qui les ont accompagnés et qui ont participé à la mise en place de ces animations.

Toutes ces actions sont reconduites cette saison. Une affiche a été créée avec toutes les dates des animations jeunes. Pensez à l'afficher dans vos clubs !



Commission Formation

La formation est un élément indispensable pour professionnaliser et développer le squash.

La Ligue s'occupe des formations A1, JA1 et BF1 avec nos formateurs Simon SAUNDERS, Denis BOURRET, Christophe GONDOUIN et Florian PROUST.

Les formations réalisées :

Au cours de la saison 2016-2017, plusieurs formations squash ont été réalisées.

- une formation BF1 avec 3 stagiaires + trois participants au CQP
- un formation JA1 pour 1 candidat + deux participants à une formation JA2
- deux formations A1 avec 12 participants

Auxquelles s'ajoutent des évaluations A1 et JA1.

Au total, la Ligue compte aujourd'hui 108 diplômés :

- 42 arbitres A1 et 7 A2
- 21 juges-arbitres JA1 et 5 JA2
- 30 éducateurs BF1, 10 CQP et 3 BE

Une plaquette des formations a été réalisée par la Ligue. Vous pouvez la retrouver sur notre site, afin de présenter les différentes formations à vos joueurs.

La Ligue prend en charge une partie des formations, donc les tarifs pour vos joueurs restent inchangés par rapport à l'année passée :

- 40€ pour le A1 (au lieu de 100€ tarif fédéral)
- 40€ pour le JA1 (au lieu de 150€)
- 80€ pour le BF1 (au lieu de 300€)

A noter aussi que la Fédération propose désormais les formations d'arbitrage et de juge-arbitrage par internet, ce qui permet aux stagiaires de suivre la formation depuis chez eux, à leur rythme.

Attention : pensez à passer tout de même par la ligue pour bénéficier de tarifs préférentiels !

Nous vous rappelons l'objectif d'avoir un JA1 et deux A1 par équipe engagée en championnat. L'autre objectif est de former un maximum d'éducateurs, car ce sont eux qui font la promotion du squash au sein des associations et qui contribuent au développement de notre sport.

Prochaine formation CQP : du 16 au 22 février 2018

Commission communication et développement

Afin de développer le squash, nous devons être capables d'aller chercher de nouveaux publics.

Pour cela, de nombreuses actions ont été mises en place, notamment en direction des publics dits éloignés de la pratique sportive. En voici quelques exemples :

- le DIPS à Chartres : le club de Chartres a participé au Dispositif d'Inclusion Par le Sport pour faire découvrir notre discipline aux personnes vulnérables ou engagées dans un processus d'intégration.
- Des animations en partenariat avec les maisons de quartiers, par exemple au Central Club avec le « tournoi de Noël » qui a permis de faire découvrir le squash à des jeunes habitant dans des Quartiers Prioritaires de la Ville de Tours. Des jeunes de l'ELJ ont même été invités pour assister à la finale des championnats du monde féminins par équipes à Paris.
- Des animations en partenariat avec des organismes médicaux : par exemple avec le SESSAD d'Olivet, un établissement qui accompagne des enfants présentant une déficience mentale. Le SOM a même mis en place un cycle régulier avec le centre hospitalier Daumezon pour faire découvrir le squash à des personnes en situation de handicap.
- Des animations découvertes avec la structure gonflable, le squash dans les écoles, le kidisport... Autant d'actions qui sont mises en place par les associations et qui méritent d'être soulignées.

Cette liste n'est pas exhaustive. Merci à tous les clubs qui permettent de faire connaître et de rendre plus accessible notre discipline. Nous vous encourageons à poursuivre dans cette voie.

- Développement durable :

Comme il y a 4 ans, la Ligue souhaite remettre en place une action de développement durable à travers l'utilisation de gobelets réutilisables personnalisés, pour limiter la consommation de verres plastiques jetables dans les clubs. La Ligue souhaite passer une commande globale, pour que le prix soit moins élevé, avec un gobelet unique qui comportera le logo de la Ligue ainsi que ceux des clubs participant à l'opération.

- Communication :

La mise à jour des coordonnées des associations est essentielle pour notre communication. Pensez à nous transmettre les changements (adresse mail et numéro de téléphone notamment).

Pensez aussi à mettre à jour vos coordonnées sur la base de données de la Fédération pour recevoir toutes les informations.

7- DESIGNATION DES 2 REPRESENTANTS A L'AG DE LA FEDERATION

Le président JC GONTERO sera présent à l'Assemblée Générale de la Fédération Française de squash qui aura lieu le 24 mars 2018, il représentera les associations de la Ligue.

Vincent Lemouel, Christophe Gaudiche et Hervé Lelait sont également intéressés pour y assister.

Pas de postulants pour représenter les clubs affiliés. La demande est lancée auprès des gérants de clubs qui seraient intéressés.

8- QUESTIONS DIVERSES ET CLOTURE

Toutes les questions ont été posées au fil de la réunion.

Clôture et pot de remerciements avec les présidents et représentants qui se sont déplacés.

Fin de séance à 20 heures

Signature du PV d'AG du 20 janvier 2018

Président

Handwritten signature of JC Gontero in blue ink.

secrétaire

Handwritten signature of the secretary in blue ink.

Trésorier

Annexe 1 : Feuille de présence

FICHE DE PRESENCE AG du 20 janvier 2018

	Nom	Pouvoir	Présent	Emargement	tel fixe	tel portable	email
Bureau							
Président	Jean-Charles GONTERO		X		02 48 26 09 38	06 81 00 03 29	logontero@gmail.com
Trésorier							
Secrétaire	Isabelle VELLO		X				
Commission sportive	Denis BOURRET						
Commission médicale	Pierre FOURNIER						
Championnat par équipes	Christophe GONDOUN						
Agent de développement	Florian PROUST		X			06 13 66 37 62	florian.proust37@laposte.net
Président CD37	Jérôme ROMAIN						
Associations affiliées							
Central Squash	Arnaud MASCARELL		X				
TC Jocoindien	Sabrina LEGER						
ASPTT Tours	Delphine CLEMENCEAU		X			0662 063333	
AS Fondettes	Joffrey SIMON						
AS Fondettes	Thomas CORBIN						
ASB Chartres	Anthony HENRIQUES		X			06 60 34 60 22	
ASBBH Blois	Ludovic RENON		X				
ASBBH Blois	Hugues BOUTET		X				
Squasheur28	Christophe GAUDICHE		X				
Squasheur28	Vincent LEMOUEL		X			06 65 32 88 50	Christophe.Gaudiche@Squasheur28.fr
Issoudun	Thierry DONATIEN					06 16 98 96 68	
SC Bourges	Jean-Charles GONTERO		X				
SC Orléans	Hervé LELAIT		X				
SC Orléans	Patrick LAUX		X				
Objectif Forme Loches	Michaël BRAULT		X				
Gazelec Blois	Philippe CHANTERAUD						
AS Rotosport	Dominique NADIN						
MSL Sport Team	Bruno LEYTIENNE						
clubs affiliées							
Passionata	Thierry MESSERE						
Central Club	Jean-Charles GONTERO		X				
Squash club de l'hermitage	Philippe LAURENT						
Détroit Park Bourges	Jean-Charles GONTERO		X				

* les autres clubs affiliés sont municipaux ou associatifs et sont représentés par le président de l'association (voir associations affiliées)

Annexe 2 : Article 13 des statuts de la FFSquash

Les représentants des associations affiliées disposent à l'AG d'un nombre de voix correspondant au nombre de licenciés selon le barème suivant :

- de 3 à 20 licenciés : 1 voix ;
- de 21 à 50 licenciés : 2 voix ;
- de 51 à 500 licenciés : 1 voix supplémentaire par tranche de 50 licenciés ;
- de 501 à 1000 licenciés : 1 voix supplémentaire par tranche de 100 licenciés ;
- au-delà de 1001 licenciés : 1 voix supplémentaire par tranche de 500 licenciés.

(A titre d'exemple, les représentants d'une association comptant 600 licenciés disposeraient de 2 voix pour la fourchette de 21 à 50 licenciés + 9 voix pour la fourchette de 51 à 500 licenciés + 1 voix pour la fourchette de 501 à 1000 licenciés = 12 voix).

Le club qui a signé la convention club affilié bénéficie également d'une voix.

Les membres bienfaiteurs et donateurs ont voix consultative.

Les décisions sont prises à la majorité simple des suffrages valablement exprimés. Les éventuelles abstentions, bulletins blancs et bulletins nuls n'entrent pas dans les suffrages valablement exprimés.

Selon les statuts de la Ligue Centre de squash, les votes par procuration sont admis.

Les votes portant sur des personnes ont lieu à bulletin secret (sauf si tout le monde est d'accord pour voter à main levée).

Les modalités complémentaires sur le vote figurent au sein du règlement intérieur fédéral.

Annexe 3 : nombre de voix par club et association

Association /club	CCA 2017-2018	Nbre de licences saison 2016-2017	3 à 20 licences	21 à 50 licences	51 à 500 licences	Plus de 500 licences	Plus de 1000 licences	nbre de voix
Ligue Centre de Squash								
Squash club de Bourges		43		2				2
Détroit Park Bourges	1							1
ASB Chartres AS		833		2	9	4		15
ASB Chartres Club	1							1
AS Fondettes		59		2	1			3
La Choisille Club	1							1
TCU AS		39		2				2
TCU Club	1							1
Central squash		141		2	2			4
Central Club	1							1
Squash Blois l'Hermitage		116		2	2			4
SARL DLH 41 Squash bad l'Hermitage	1							1
ASPTT Tours AS		73		2	1			3
ASPTT Tours Club	1							1
SC Orléanais		136		2	2			4
Passionata	1							1
Objectif Forme Loches AS		78		2	1			3
Objectif Forme Loches club	1							1
Squashneur 28 Chérisy AS		103		2	2			4
Squashneur 28 Chérisy club	1							1
Squash Club Issoudun AS		26		2				2
Squash Club Issoudun club	1							1
AS Rotosport		15						1
Gazélec Blois		13	1					1
TOTAL	11	1675						59

Annexe 4 :

Composition du bureau Olympiade 2016-2020

Poste de président :

Mr GONTERO Jean-Charles, de nationalité française, fonctionnaire, 3 Enclos du château 18500 MARMAGNE.

Poste de secrétaire :

MME VELLO Isabelle, de nationalité française, 220 rue des breteaux , Le clos du Chailloux 45430 MARDIE

Poste de trésorier (en attendant son remplaçant) :

Mr BOULDOIRE Benjamin , de nationalité française, 87 rue Saint Marc 45000 ORLEANS)

Poste de directeur sportif :

Mr BOURRET Denis de nationalité française, éducateur sportive ,13 rue flandre Dunkerque 28300 MAINVILLIERS

Adresse du siège social :

Au C.D.O.S du CHER
1 Rue Gaston BERGER
18 000 BOURGES